FÉDÉRATION FRANÇAISE DE DANSE

Déclaration d'Accident

à retourner dûment complétée par le responsable de la structure à : sandrine.blanquier@mma.fr

Cabinet ALQUIER-DESROUSSEAUX
48, rue de Metz - 31000 TOULOUSE
Sandrine Blanquier Tél. : 05.61.52.88.88
Sandrine.blanquier@mma.fr

Nom et adresse de la structure :	**✱ Nom et adresse de la victime ou de son représentant légal :**
❋ Date du sinistre : Heure :	❋ Date de naissance de la victime :
❋ Lieu exact :	❋ N° de licence (joindre photocopie) :
❋ Circonstances précises de l'accident :	❋ Nature et gravité des blessures :
	❋ Hospitalisation : ☐ OUI ☐ NON
	❋ Arrêt d'activité (nombre de jours) :
	❋ Profession :
	❋ Nom et adresse du régime social de la Caisse complémentaire :
	❋ La victime a-t-elle souscrit une indemnité journalière : ☐ OUI ☐ NON
Date, nom et signature du représentant de la structure	Date et signature de la victime ou de son représentant légal

… .....

AIDEZ-NOUS A MIEUX VOUS SERVIR

Ce document est à conserver par la victime, il mentionne les pièces à fournir pour bénéficier des garanties.

Pour vous faire rembourser, joignez :

En cas de sinistre mettant en jeu la garantie « Dommages corporels résultant d'accident » :

❋ Le certificat descriptif des lésions ;

❋ pour des frais d'hospitalisation ou de clinique
- la note de frais de l'établissement de soins (duplicata),
- le décompte du régime social,
- le décompte du régime complémentaire si vous en avez un.

❋ pour des frais médicaux et pharmaceutiques
- le décompte du régime social,
- le décompte du régime complémentaire si vous en avez un.

En cas de sinistre mettant en jeu la responsabilité civile des structures ou de leurs dirigeants :

❋ La réclamation adressée par la victime.

❋ Si vous avez souscrit une indemnité journalière : le certificat d'arrêt de travail.